



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent



Communiqué

**AGA DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS
MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE,
LES PRODUCTEURS REGARDENT VERS L'AVANT**

Rimouski, le 1^{er} mai 2007 – C'est sur le thème « *Traverser les saisons* », que le Syndicat des producteurs forestiers tient son assemblée générale annuelle aujourd'hui à Rimouski. Pour le président du Syndicat, M. **Jean-Maurice Lechasseur**, l'organisation syndicale a fait face à plusieurs réalités depuis bientôt 50 ans, « *À l'aube du 50^e anniversaire de notre mise en marché collective, que nous ne manquerons pas de célébrer en 2008, on se rend compte qu'on a parcouru beaucoup de chemin et qu'on a surmonté plusieurs difficultés. Comme une forêt grandit, les producteurs ont su faire face aux réalités sans cesse changeantes. Ils ont traversé les saisons et les années. C'est avec cette idée qu'on veut passer l'année 2007 et traverser cette crise forestière* », a mentionné M. Lechasseur aux producteurs en tout début d'assemblée.

Rappelons que l'année 2006 s'est terminée difficilement pour les producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent qui subissent les contrecoups de la crise forestière. Si les livraisons aux usines de pâtes, papiers et panneaux du territoire ont maintenu un bon rythme, il en est autrement en ce qui concerne les usines de sciage. Au total, 907 009 mètres cubes solides ont été livrés aux usines de transformation des produits forestiers, comparativement à 1 083 096 MCS en 2005, soit une diminution de 16,25 % des livraisons. Cette baisse, attribuable à un marché du sciage difficile, a occasionné pour les producteurs une perte de revenu de l'ordre de 15,8 millions de dollars par rapport à l'année 2005.

Le président du Syndicat des producteurs forestiers, M. **Jean-Maurice Lechasseur**, ne manque pas de rappeler que c'est grâce à leurs outils de mise en marché collective que les producteurs ont pu s'assurer d'une stabilité pour le marché des pâtes, papiers et panneaux et garantir par la même occasion un approvisionnement stable à l'industrie. « *Malgré les difficultés, les producteurs ont pu compter sur leur organisation. Ils ont aussi travaillé fort pour fournir une part importante des approvisionnements de notre industrie régionale* », a mentionné M. Lechasseur, ajoutant qu'une reprise du secteur forestier était espérée d'ici l'année 2008.

Avec les partenaires de la forêt privée, l'organisation ne manquera pas de sensibiliser les pouvoirs politiques aux difficultés et aux nombreux enjeux économiques et environnementaux que doivent affronter les producteurs. Une rencontre est souhaitée avec le nouveau ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. **Claude Béchar**d et on poursuivra le travail de sensibilisation auprès du Chef de l'opposition, M. **Mario Dumont**. Le Syndicat souhaite notamment rappeler aux représentants élus à l'Assemblée nationale, qu'il met en œuvre depuis l'année 2005, avec la Fédération des organismes de gestion en

commun, un important Projet de développement durable comportant 23 actions à réaliser sur un horizon de 10 ans. « *Il comporte des mesures permettant d'améliorer la qualité de nos bois pour l'industrie, de diversifier nos façons de faire et d'assurer une meilleure qualité des emplois. Les producteurs se sentent fiers et confiants avec ce projet mais nous avons aussi besoin de l'appui de notre gouvernement pour en réaliser certains aspects* », précise le président du Syndicat.

Parmi les dossiers de l'heure, le Syndicat des producteurs forestiers entame un virage important vers la certification des pratiques forestières. Les acheteurs ayant clairement exprimé leurs attentes à l'égard de leurs besoins en fibre certifiée, le Syndicat participe à une démarche régionale, avec l'organisme *CertificAction BSL*, pour la mise en place d'un système de certification forestière.

Mentionnons aussi que depuis le lancement de son programme de soutien à la relève, en janvier 2007, le Syndicat est à compléter le travail pour mettre en place les trois volets qui y sont prévus : une **formule de parrainage**, des **activités de réseautage** entre propriétaires forestiers établis et des jeunes voulant vivre de la forêt, et une démarche conjointe avec la Fédération des producteurs de bois du Québec, visant l'élaboration et l'adoption par le gouvernement d'une **politique provinciale d'aide à l'établissement des jeunes en forêt privée**.

- 30 -

Source : Jean Tremblay, directeur général
(418) 723-2424